

**DEUXIEME REUNION DE LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE POUR UNE POURSUITE D' ETUDES POST-BUT**

**Calendrier de candidature de PE = Poursuites d'Etudes**

5 fév.	6 fév.		Du 7 fév. au 13 fév. inclus	Du 28 fév. au 9 avril inclus	Du 27 avril au 11 mai inclus	Du 18 mai jusqu'au mois de juillet
<b>Réunion de PE :</b> Votes, par les enseignants du département, des avis de PE par étudiant et par type de formation.	Mme Le Beux envoie aux étudiants la grille des avis de PE précédemment votés.	<b>Les étudiants peuvent alors demander par mail* à Mme LB leur « fiche d'avis de PE »** <u>en suivant le calendrier ci-après</u> →→→→</b>	Tous les dossiers de candidature dont la date limite d'envoi est <b>avant le 3 mars inclus.</b>	Tous les dossiers de candidature dont la date limite d'envoi est comprise <b>entre le 4 mars et le 30 avril inclus.</b>	Tous les dossiers de candidature dont la date limite d'envoi est comprise <b>entre le 1er mai et le 20 mai inclus.</b>	Tous les autres dossiers de candidature.

\* Aucun mail ne sera traité s'il ne contient pas **en objet la date limite d'envoi de votre dossier de candidature.**

\*\* La fiche d'avis de PE contient : le vote des avis, une appréciation rédigée en concertation avec les enseignants, ainsi qu'une **une synthèse de vos relevés de notes du S1 au S5** (pour les apprentis le S5 n'apparaîtra que dans les fiches éditées à partir du 10 février. Pour les fiches précédant le 10 février, il sera mentionné : « le S5 n'étant pas finalisé dans la présente fiche, il vous sera envoyé une version contenant les notes du S5, dans un prochain courriel. » ) La fiche de PE délivrée par Mme LB remplace toute « fiche d'appréciations à compléter » requise par les formations, vous obtiendrez cette première par mail en suivant le calendrier ci-dessus.

Concernant les lettres de recommandation, il est à charge de l'étudiant de contacter son maître de stage ou d'apprentissage et/ou un de ses enseignants afin d'obtenir une lettre de recommandation, fortement conseillée dans les dossiers de candidature pour les écoles d'ingénieurs. Mme Le Beux n'en fournira pas : elle rédige déjà toutes les appréciations des fiches de PE, dans lesquelles elle n'omet pas de préciser les niveau et comportement de l'étudiant dans son enseignement.